



CITE DE MONTREAL

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.
DÉPARTEMENT DE LA VOIRIE

FOURNITURE D'ASPHALTE RAFFINE.

DES SOUMISSIONS, sous enveloppes cachetées, adressées au Bureau des Commissaires et déposées à leur Bureau, à l'Hôtel-de-Ville, seront reçues jusqu'à midi, vendredi, le 4 octobre 1912, pour la fourniture et la livraison de 600 tonnes d'Asphalte raffiné, d'une marque connue des Officiers du département des Travaux Publics de la Cité. La fourniture et la livraison de 300 tonnes devront être faites, aux Chantiers du Département des Chemins, No. 298 Avenue Delorimier, le ou avant le 15 octobre et la balance le ou avant le 1er novembre, 1912.

Les intéressés pourront se procurer des cahiers des charges et des formules de soumissions au bureau de l'Ingénieur Surintendant de la Voirie.

Toutes soumissions qui n'auront pas été faites sur les formules fournies à cette fin par la Cité de Montréal, et qui n'auront pas été mises dans des enveloppes imprimées, aussi fournies à cette fin, seront écartées.

Aucune soumission ne sera prise en considération à moins d'être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne incorporée, payable à la Cité de Montréal, au montant de \$1,500, lesquels soumission et chèque seront mis dans l'enveloppe fournie à cette fin par le Bureau de l'Ingénieur Surintendant de la Voirie.

La plus basse ni aucune autre des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Les soumissions seront ouvertes en présence des intéressés par le Bureau des Commissaires, siégeant en assemblée dans sa salle de délibérations, à l'Hôtel de Ville, à midi, vendredi, le 4ème jour d'octobre 1912.

Par ordre du Bureau des Commissaires.

L. N. SENECAI,

Secrétaire.

Bureau des Commissaires,
Hôtel de Ville,

Montréal, le 23 septembre 1912.

* * *



Role de Contributions Financières

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle d'évaluation et de contributions foncières de la Ville de Montréal, pour les différents quartiers de ladite Ville, est terminé et maintenant déposé au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville.

Toutes les personnes mentionnées audit rôle comme sujettes au paiement de contributions foncières sont par les présentes sommées d'en payer le montant au soussigné, à son dit bureau, dans les dix jours de cette date sans autre avis.

CHAS. ARNOLDI,

Trésorier de la Cité

Bureau du Trésorier de la Cité,
Hôtel de Ville,

Montréal, 21 Sept. 1912.



CITY OF MONTREAL

DIRECTION OF PUBLIC WORKS.
ROAD DEPARTMENT.

SUPPLY OF REFINED ASPHALT

TENDERS, under sealed envelopes, addressed to the Board of Commissioners and deposited in their office, at the City Hall, will be received until noon, Friday, October 4th, 1912, for the supply and delivery of 600 tons of refined Asphalt of a brand practically known to the officers of the City's Department of Public Works. The supply and delivery of 300 tons shall be made at the Road Department Yard, No. 298 Delorimier Avenue, on or before October 15th and the balance on or before November 1st, 1912.

Copies of the specifications and of the forms of tenders, may be obtained by the interested parties at the office of the Engineer of the Road Department.

All tenders not made on the forms furnished for that purpose by the City of Montreal, and not sent in the printed envelopes also furnished for that purpose, shall not be entertained.

No tender shall be considered unless being accompanied by a cheque accepted by an incorporated Canadian Bank, payable to the City of Montreal for the amount of \$1,500 which tender and cheque shall be enclosed in an envelope furnished to that effect by the office of the Superintendent of the Road Department.

The lowest or any tender will not necessarily be accepted.

The tenders will be opened in the presence of the interested parties by the Board of Commissioners, at their regular meeting in the Board Room, City Hall, at noon, Friday the 4th day of October 1912.

By order of the Board of Commissioners.

L. N. SENECAI,

Secretary.

Board of Commissioners' Office,

City Hall,

Montreal, September 23rd, 1912.

* * *



Assessment Roll

NOTICE TO RATE-PAYERS

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Valuation and Assessment Roll of the City of Montreal, for the several wards of the said City, is completed, and is now deposited in the office of the undersigned in the City Hall.

All persons whose names appear therein as liable for the payment of any assessment, are hereby required to pay the amount thereof to the undersigned, at his said office, within ten days from this date, without further notice.

CHS. ARNOLDI,

City Treasurer.

City Treasurer's Office,

City Hall,

Montreal, 21 Sept. 1912.